



GROUPE DE PAROLE : CRISE COVID-19

SOUTIEN COLLECTIF AUX TRAVAILLEURS



THÉMATIQUE

Le groupe de paroles en tant que pratique d'intervention psychosociale est un dispositif qui réunit un groupe restreint de travailleurs (maximum 8 personnes) autour d'un thème prédéfini. Le groupe de paroles est animé par un conseiller ou une conseillère en prévention aspects psychosociaux, lequel est le garant du climat de bienveillance, de la place de chacun au sein de cet espace.

OBJECTIFS

- **Permettre aux personnes d'exprimer leur vécu en toute confiance et de déposer leurs difficultés professionnelles dans un contexte professionnel.**
- **Favoriser un soutien social de type émotionnel/informationnel venant du groupe de pairs. L'intérêt de réunir des personnes ayant une expérience commune face à une situation de service est de pouvoir se rassurer mutuellement et de pouvoir se nourrir de l'expérience de l'autre.**
- **Lever les éventuels malentendus ou incompréhensions qui ont pu se produire sur le plan relationnel dans un contexte de tensions.**
- **Aider au processus de deuil suite aux décès de patients/de collègues.**

PROGRAMME

- **Prérequis :**
 - La mise en œuvre d'un groupe de paroles nécessite un échange préalable avec le conseiller en prévention aspects psychosociaux de manière à s'assurer que les conditions permettant cette intervention sont réunies.
 - Un local adapté à un échange confidentiel en petits groupes, si possible avec un flipchart.
- **Intervention :**
Préparation et animation d'une réunion de 2 heures avec les participants dans vos locaux.
 - Introduction de la réunion par le CPAP.
 - Instauration d'un cadre bienveillant par le CPAP.
 - Gestion des échanges.
- **Un court reporting est possible :** à définir préalablement à la réunion.
Le reporting porte uniquement sur les attentes/demandes des participants vis-à-vis de la hiérarchie et sur les suggestions éventuelles du CPAP en vue d'améliorer la prévention.

MÉTHODE

Méthode interactive d'animation de groupe.

PUBLIC

Le groupe de paroles s'adresse :

- aux équipes qui rencontrent des difficultés émotionnelles liées à la prise en charge de personnes en souffrance (équipes de soin, équipes sociales, équipes éducatives...),
- aux équipes qui ont été impactées psychologiquement par les circonstances de la crise sanitaire et de confinement.

LIEU D'INTERVENTION

Au sein de l'entreprise ou à distance.

